



DOSSIER DE PRESSE

cbn

CONSERVATOIRES
BOTANIQUE NATIONAUX

LES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX

*12 établissements experts de la flore, de la fonge
et de leurs habitats naturels*



LES CBN, DES EXPERTS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE ET FONGIQUE...

Agréés par le Ministère en charge de l'écologie, les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) sont les référents scientifiques et techniques pour toutes les questions en lien avec la flore, la fonge et leurs habitats naturels.

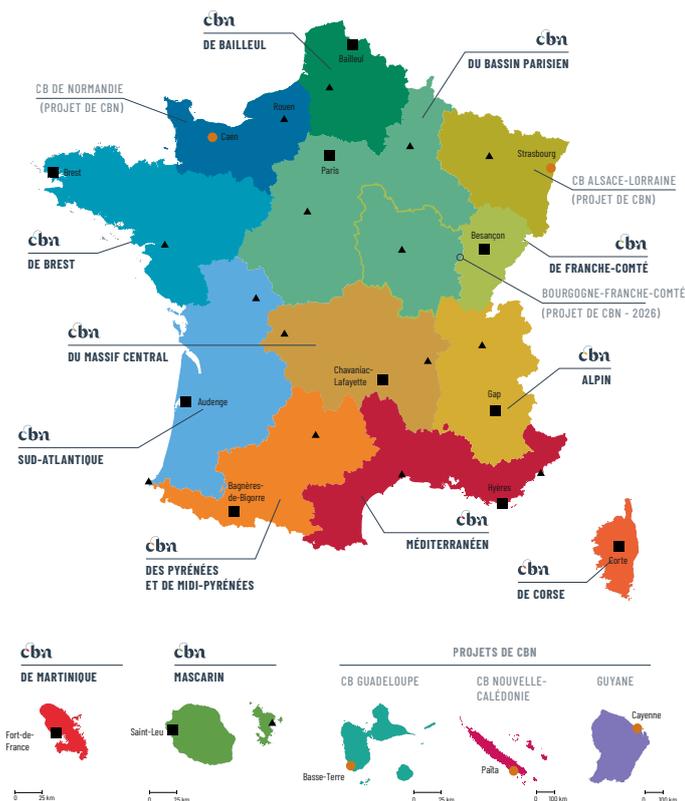
Le réseau des CBN

Le réseau CBN regroupe 12 organismes répartis sur le territoire métropolitain et outre-mer et 5 projets de CBN sont en cours de création. Les CBN exercent leur mission de service public sur un territoire d'agrément, en s'appuyant pour la plupart d'entre eux sur des délégations territoriales ou des antennes. Ainsi 92 départements, représentant 458 000 km² du territoire national, bénéficient actuellement de l'action d'un CBN.

Les CBN sont agréés par le ministère en charge de l'écologie pour une durée de 10 ans renouvelable, sous réserve de remplir chacune des 5 missions d'intérêt général confiées aux Conservatoires. Ces établissements autonomes à but non lucratif, qui peuvent prendre différentes formes juridiques (association, syndicat mixte, EPCE ou encore service d'un établissement public), ont émergé à partir d'initiatives locales et présentent un fonctionnement propre dépendant de leurs statuts. Ils développent leurs actions conformément au cahier des charges des CBN et sont en partie financés par l'État, et par les collectivités membres des structures de gestion.

Pour les assister dans la réalisation de leurs missions, les CBN bénéficient chacun d'un Comité scientifique pluridisciplinaire composé d'experts référents en matière de flore, de fonge et de végétation.

Association loi de 1901 créée en 2000, la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux permet l'expression et la représentation commune des CBN. Elle est en lien direct avec l'Office français de la biodiversité (OFB), qui assure la coordination technique nationale du réseau CBN.



Conservatoires botaniques nationaux
■ Sièges des CBN agréés ▲ Délégations, antennes des CBN agréés
● Conservatoires botaniques en création ou en cours d'agrément

Échelle (métropole uniquement)
0 50 km

Sources : IGN - BDCartho 2010, Natural Earth 2010, © FCBN Décembre 2023

Une partie des équipes des Conservatoires botaniques réunies à Blois en octobre 2022 - F. Hendoux

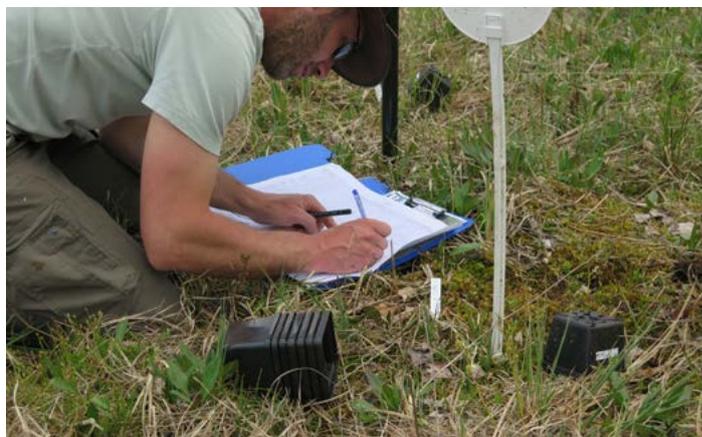


5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Experts de la flore, de la fonge et de leurs habitats naturels, référents scientifiques et techniques sur leurs territoires, les Conservatoires botaniques nationaux sont agréés par le Ministère en charge de l'écologie.

À ce titre, ils assurent 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats naturels.

Ils participent à l'inventaire du patrimoine naturel végétal et procèdent à l'identification et à la conservation des éléments rares et menacés de la flore, de la fonge, de la végétation et des habitats naturels et semi-naturels. Ils prêtent leur concours scientifique et technique à l'Etat, aux établissements publics, aux collectivités territoriales et aux gestionnaires d'espace. Les CBN assurent également la gestion, la diffusion et la valorisation de données. Enfin, ils assurent une mission d'information et de sensibilisation du public aux enjeux liés à la flore et l'animation d'un réseau de collaborateurs (bénévoles, partenaires...).



Un botaniste réalisant un inventaire - J. Amiotte-Suchet



Sortie nature pour le grand public - C. Blondel



**DÉVELOPPER
ET AMÉLIORER LES
CONNAISSANCES**

**GÉRER ET
VALORISER
LES DONNÉES**

**CONTRIBUER
À LA GESTION
CONSERVATOIRE ET
À LA RESTAURATION
ÉCOLOGIQUE**

**APPUYER PAR
L'EXPERTISE
SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE**

**INFORMER,
SENSIBILISER
ET MOBILISER**



ZOOM SUR...

Concrètement, les CBN gèrent des millions de données, mènent des milliers d'inventaires sur tout le territoire, des centaines d'actions d'information et de sensibilisation et des dizaines de projets de sauvegarde d'espèces en voie d'extinction...

Mais au-delà des actions individuelles propres à chaque territoire, le Réseau des CBN mène également de nombreuses actions collectives de portée nationale.

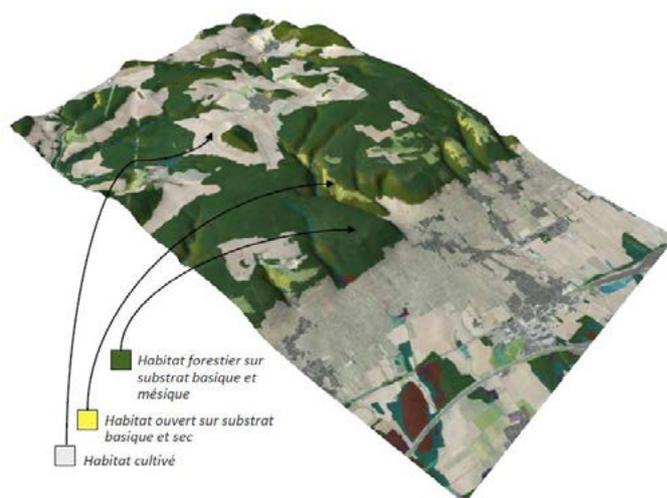
CARHAB, LE PROGRAMME DE CARTOGRAPHIE NATIONALE DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS

Comme pour les espèces, les habitats naturels sont une composante clé des politiques de préservation de la biodiversité.

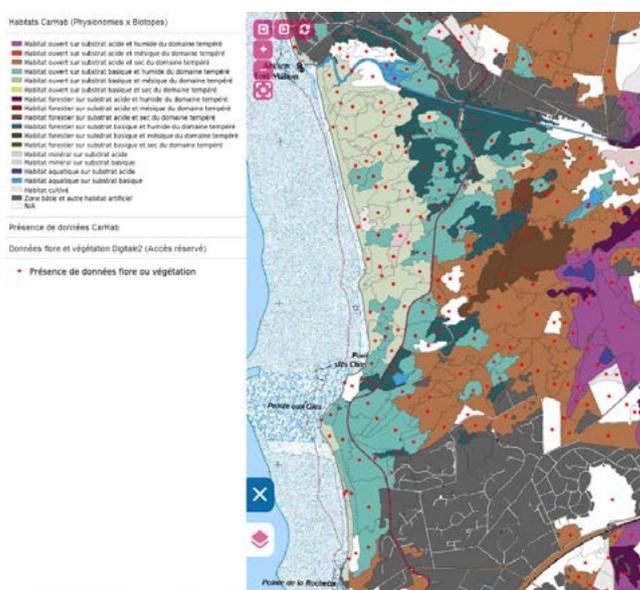
Depuis une dizaine d'années, les CBN travaillent à l'élaboration d'une cartographie nationale des habitats naturels et semi-naturels prédictive, intitulée CarHab. Alimentée par de puissants outils de modélisation, CarHAB permet notamment d'identifier les enjeux de conservation des habitats naturels et semi-naturels pour l'ensemble du territoire national.

Cette cartographie à grande échelle, élaborée en partenariat avec l'État, l'OFB, PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), l'IGN et l'EVS UMR 5600 Université Jean Monnet Saint-Étienne, permet d'accompagner les gestionnaires d'espaces naturels, les acteurs socio-économiques et les décideurs, notamment dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. **Elle constitue un outil précieux pour accompagner la prise en compte des enjeux croisés de conservation de la biodiversité, d'aménagement et de gestion durable du territoire par les documents de planification.**

Plus largement, cette cartographie, qui valorise les données existantes et disponibles, facilite l'identification des lacunes de connaissance et oriente les travaux d'acquisition de nouvelles données naturalistes.



Extrait de la carte des habitats CarHab en légende simplifiée sur un secteur de la Côte dijonnaise (21)



EN SAVOIR +

LES PLANS NATIONAUX D' ACTIONS (PNA)

Saxifrage oeil-de-bouc - Y. Ferrez

Les PNA (Plans nationaux d'actions) en faveur des espèces menacées sont des outils stratégiques opérationnels qui **visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.**

Les PNA élaborés par les CBN en faveur de la flore sauvage menacée et de leurs habitats, permettent par exemple d'assurer le suivi de populations, la coordination d'actions de restauration, l'accompagnement des acteurs locaux ou encore la réintroduction d'espèces en milieu naturel.

EN SAVOIR +



Le PNA en faveur des espèces végétales au bord de l'extinction de l'île de la Réunion

Ce Plan National d'Action cible dix espèces endémiques de La Réunion ou des Mascareignes, extrêmement rares et dont le nombre d'individus sauvages est, pour la plupart, inférieur à cinquante. Ces espèces endémiques menacées font porter à la France une lourde responsabilité en cas de disparition de leurs populations sauvages en milieu naturel.

Ce programme prévoit le déploiement de différentes actions phares :

- État des lieux des populations naturelles et campagne de prospection ;
- Campagne de récolte, amélioration de la maîtrise culturelle et renforcement des collections ex situ ;
- Actions de réintroduction et de renforcement de populations in situ ;
- Suivi démographique au long terme de l'évolution des populations ;
- Approfondissement des connaissances taxonomiques de certaines espèces.



Le PNA en faveur de la Saxifrage oeil-de-bouc

Depuis le XX^e siècle, la saxifrage oeil-de-bouc n'a cessé de régresser partout en Europe, si bien qu'il n'en subsistait en 2017 en France plus qu'une seule population, située dans le Doubs (25). Face à cette situation critique, un PNA a été déployé en faveur de l'espèce, prévoyant une vaste opération de réintroduction en milieu naturel. Débuté en 2017, ce projet prévoit d'ici 2027 la réintroduction de plus de 10 000 individus de saxifrage-oeil-de-bouc dans les tourbières du Doubs et du Jura. Actuellement, ce sont près de 4 000 plants déjà réintroduits sur 10 sites différents, et enregistrant des taux de survie de plus de 75%.



Réintroduction d'une orchidée (gauche) et suivi de terrain (droite) - Conservatoire botanique national de Mascarin

VÉGÉTAL LOCAL®, UNE MARQUE AU SERVICE DE LA NATURE

Végétal local® est une marque collective de l'Office français de la biodiversité, créée à l'initiative du réseau des Conservatoires botaniques nationaux, de l'Afac-Agroforesteries et de Plante et Cité. Elle permet de garantir l'origine locale des végétaux commercialisés.

Cette marque apporte un cadre technique pour la récolte, la production et la traçabilité de végétaux commercialisés.

Les végétaux sont récoltés dans le respect des milieux naturels et ne sont pas sélectionnés. Ils sont garantis sauvages, indigènes et représentatifs de la diversité génétique locale des différents territoires. Ils sont naturellement présents dans la région d'origine considérée, ce qui permet de disposer d'une gamme de végétaux adaptés pour la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques des territoires.

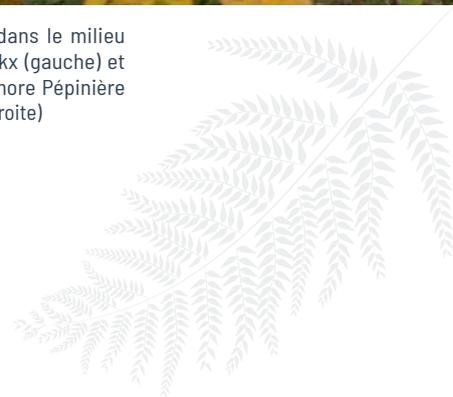
La marque a aujourd'hui permis de mobiliser un réseau de collecteurs et de producteurs engagés dans cette démarche de "planter local" avec des essences adaptées à la région biogéographique concernée.



EN SAVOIR +



Récoltes de graines dans le milieu naturel - C. Henderyckx (gauche) et culture d'Érable sycomore Pépinière Z-Farm - C. Lecomte (droite)



LES BANQUES DE SEMENCES, DES OUTILS DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

Dans la banque de semences du CBN Méditerranéen - M. Laqueuille

Le réseau des CBN possède de vrais trésors végétaux. En effet, un bon nombre d'entre eux se sont dotés de banques de semences qui viennent en soutien à leurs actions de conservation de la flore sauvage.

Ainsi plus de 28 900 lots de semences d'espèces indigènes, pour la plupart patrimoniales, sont conservés précieusement au sein des banques de semences des CBN, par l'intermédiaire de chambres froides, de congélateurs ou par lyophilisation.

L'objectif est de préserver, à long terme, le patrimoine génétique des espèces végétales les plus menacées d'extinction. Ces lots de semences peuvent être utilisés dans **le cadre de travaux de recherche** (écologie de la résurrection, comparaison des conditions de germination et de culture) **et d'opérations de réintroduction ou de renforcement de populations.**

Pour accomplir leurs actions de conservation *ex situ*, les CBN sont habilités à prélever et à cultiver les plantes sauvages menacées ou protégées. Certains possèdent même des jardins conservatoires équipés de serres et d'ombrières, indispensables pour cultiver, multiplier et étudier les traits de vie des espèces les plus en danger.



Quelques chiffres

	Nombre de taxons	Nombre de lots de graines
CBN Méditerranéen	2 056	9 139
CBN Brest	2 079	5 234
CBN Alpin	1 130	3 481
CBN Bailleul	590	2 182
CBN Franche-Comté	26	81
CBN Massif-central	668	1 869
CBN Sud-Atlantique	207	1 800
CBN Pyrénées-Midi-Pyrénées	237	1 029

6 993 taxons sont conservés par 8 CBN
24 815 lots de graines sont conservés par 8 CBN



Conservation des graines par congélation (gauche) et par lyophilisation (droite) - C. Desmis et J. Dalgaard



Dans la banque de semences du CBN de Bailleul - C. Henderyckx



Pesée des graines (gauche) et tests de germination - D. Simon et M. Laqueuille

UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES POUR ENRICHIR LA CONNAISSANCE

Les équipes scientifiques des conservatoires botaniques nationaux sont des experts dans leurs champs de compétences. Réaliser des inventaires de terrain fait partie de leurs missions de base. Mais ne s'appuyer que sur ces équipes pour réaliser ces inventaires les contraindrait à limiter leurs apports de connaissances. Ainsi les CBN s'appuient sur des réseaux, souvent appelés réseaux de collaborateurs ou réseaux de bénévoles, composés de femmes hommes passionnés par la botanique, qui contribuent à l'inventaire des espèces de leurs territoires.

Aujourd'hui chaque conservatoire s'appuie sur un réseau de collaborateurs ou souhaite le développer sur son territoire d'agrément.

A titre d'exemple, le CBN de Brest rassemble près de 500 collaborateurs, on en compte près de 400 pour le CBN Massif-central, 200 pour celui de Bailleul et une centaine en Franche-Comté.

Ces réseaux de botanistes bénévoles et les données qu'ils fournissent sont de précieux atouts pour les CBN tant pour le gain de connaissance que pour le relais que sont ces bénévoles auprès d'autres acteurs.

Afin de les accompagner et de permettre leur montée en compétence, les CBN proposent à leurs réseaux bénévoles de nombreuses formations et supports scientifiques ainsi que des outils facilitant la transmission de leurs données.

Ainsi de nombreux CBN ont, soit ouvert leurs outils de saisie professionnels à leur réseau de bénévoles ou ont développé des outils de saisie en ligne pour faciliter la récupération et la précision des données mais aussi pour fluidifier les échanges et attirer de nouveaux botanistes bénévoles pour mener des inventaires de terrain.

Ces données sont des éléments essentiels. Une fois validées elles intégreront les Systèmes d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) régionaux puis les bases de données nationales.

Elles serviront ensuite aux évaluations de menaces de rareté, de protection d'espèces et orienteront également les politiques publiques et notamment d'aménagement du territoire.

L'ensemble des données ainsi collectées par les CBN sont accessibles et consultables par tous.



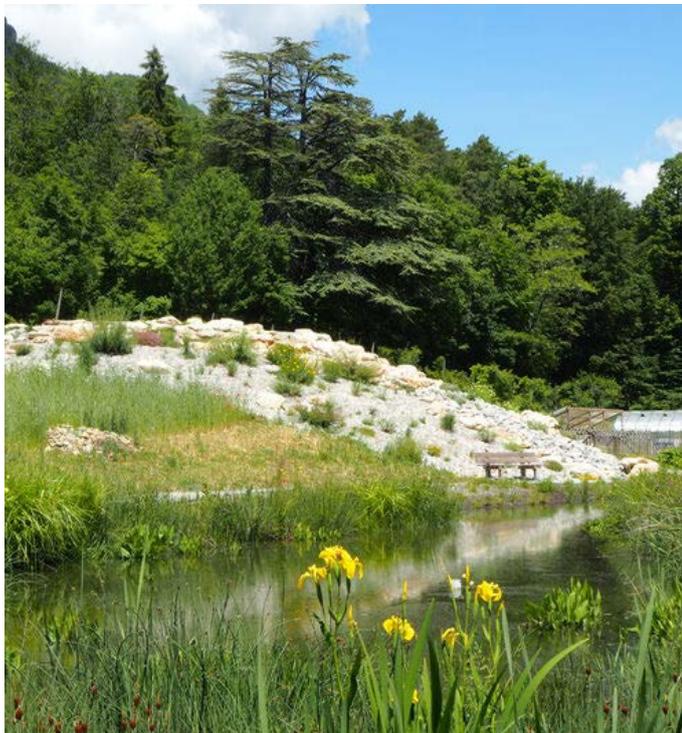
Botanistes bénévoles - C. Henderyckx



Les CBN hébergent près de 30 millions de données relatives à la flore, la végétation et à la fonge.

LES JARDINS PÉDAGOGIQUES DES CBN

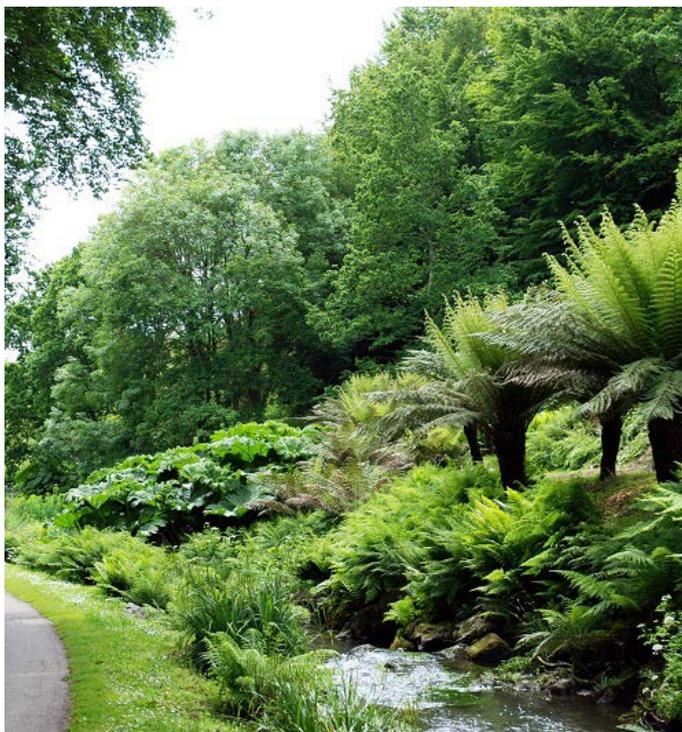
4 Conservatoires botaniques nationaux disposent de jardins pédagogiques pour accueillir le public. De nombreuses sorties et ateliers y sont organisés. Bien qu'ils n'aient pas forcément de jardins, les autres CBN organisent eux-aussi des activités pour le public (sorties nature, conférences...).



Jardin du CBN Alpin - 2 500 m²



Jardins du CBN de Bailleul - 1,5 hectare



Jardins du CBN de Brest - 30 ha



Jardins du CBN Massif-central - 9 ha



CONSERVATOIRES
BOTANIQUES NATIONAUX

CONTACTS PRESSE

CBN ALPIN

Domaine de Charance
05 000 Gap
07 45 87 08 85
cbna@cbn-alpin.fr
www.cbn-alpin.fr



CBN BASSIN PARISIEN

Muséum national
d'Histoire naturelle
61 rue Buffon - CP 53
75 005 Paris
01 40 79 48 20
audrey.billon@mnhn.fr
https://cbnbp.mnhn.fr



CBN BAILLEUL

Hameau de Haendries
59 270 Bailleul
03 28 49 00 83
c.henderyckx@cbnbl.org
www.cbnbl.org



CBN BREST

52 allée du Bot
29 200 Brest
02 98 41 88 95
c.leguillou@cbnbrest.com
www.cbnbrest.fr



CBN CORSE

Office de l'Environnement
de la Corse
14, Avenue Jean Nicoli
20 250 Corte
04 95 45 04 00
caroline.favier@oec.fr
http://cbnc.oec.fr



CBN FRANCHE-COMTÉ

9 rue Jacquard
BP 61738
25 000 Besançon
03 81 83 03 58
justine.amiotte-suchet@cbnfc.org
https://cbnfc-ori.org



CBN MARTINIQUE

Espace culturel Camille Darsieres
Rue Victor SCHOELCHER
97 200 FORT-DE-FRANCE
0596 63 49 09
guillaume.viscardi@cbmartinique.org
http://cbmartinique.org



CBN MASCARIN

2 rue du Père Georges
Les Colimaçons
97 436 Saint-Leu
Ile-de-la-Réunion
+262 262 24 27 25
ihuet@cbnm.org
www.cbnm.org



CBN MASSIF-CENTRAL

3 rue Adrienne de Noailles
43 230 Chavaniac-Lafayette
04 71 77 55 65
stephane.perera@cbnmc.fr
www.cbnmc.fr



CBN MÉDITERRANÉEN

34 avenue Gambetta
83 400 Hyères
04 94 16 61 40
l.dixon@cbnmed.fr
www.cbnmed.fr



CBN PYRÉNÉES ET DE MIDI-PYRÉNÉES

Vallon de Salut - BP 70315
65 203 Bagnères-de-Bigorre
05 62 95 85 30
yasmine.peytavin@cbnpmp.fr
http://cbnpmp.blogspot.com/



CBN SUD-ATLANTIQUE

Domaine de Certes
47 avenue de Certes
33 980 Audenge
05 57 76 18 07
c.pradel@cbnsa.fr
https://obv-na.fr

FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX

CBNSA - Domaine de Certes - 47 avenue de Certes - 33 980 AUDENGE

www.fcbn.fr

Contact presse national :

c.henderyckx@cbnbl.org / 06 37 25 88 46



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

